

Oser la transition – 22 histoires belges pour inspirer l’avenir

Colloque FU 30 mai 2024 (résumé)

Organisé à l’occasion de la parution de l’ouvrage collectif sur la thématique des transitions existantes en Belgique, ce colloque voulait élargir le débat sur deux axes : le contexte européen et le rôle d’entreprises axées sur les transitions économiques, énergétiques, sociales et environnementales d’une part, les cas concrets d’émergences de ces entreprises ayant choisi une trajectoire de développement plus soutenable, d’autre part. Sous la houlette de **Pierre Coers**, 90 minutes d’exposés, débats, échanges ont tracé les principales pistes de transition actuelles en Belgique.

- **Contexte européen et nécessaire sauvegarde des entreprises**

Olivier De Schutter a clairement mis en évidence que ces transitions ne devaient pas être la conséquence d’un avenir incertain et risqué pour nos modèles de production et de consommation mais bien des opportunités de restructurations d’activités qui devraient conduire à des améliorations globales de compétitivité pour les économies européennes. Les leviers financiers de la stratégie Green Deal de l’UE (1000 G€) devaient être utilisés complètement pour soutenir le développement d’entreprises et d’infrastructures plus “vertes”.

Thomas Tindemans a cependant nuancé l’ampleur de l’impact possible du fait qu’au niveau européen, il faudrait assurer la cohérence et la volonté politique de soutenir ce pacte lors de la prochaine législature. Il a également mis en exergue la difficulté d’assurer rapidement la réalisation de mesures qui devront être prises non seulement par des Etats Membres ayant des objectifs parfois différents mais également la difficulté d’arriver à des accords entre régions, sous-régions comme par exemple, en Belgique. Il appelle donc à trouver d’autres méthodes de concertation et de décision pour éviter de bloquer ou ralentir les transitions urgentes.

Bruno Van Lierde allait dans le même sens en mettant en évidence la nécessaire coopération plutôt que la compétition de tous les acteurs concernés. Si d’autres zones économiques ont des avantages structurels (énergie, technologies, ressources naturelles), l’Europe peut construire son avenir sur les technologies “vertes”. Les Greentech seront à l’avenir un élément de différenciation et de compétitivité tout en assurant un développement plus soutenable.

- **L’émergence d’entreprises durables**

Benoît Quittre a introduit le premier panel en clarifiant ce qui était pour lui la transition : passer d’un état à un autre en intégrant simultanément économie, société et ressources naturelles. Une économie circulaire sociétale, décriée parfois comme utopiste par certains groupes. Il a intelligemment interrogé ce qui est vraiment une

utopie : croire en ce nouveau modèle de développement ou croire que l'existant pourrait continuer indéfiniment ?

Sylvie Droulans, **Bruno Timothy** et **Fanny Hellebaut** ont, au travers de leurs expériences, mis en évidence la difficulté d'émerger et de rester rentables en choisissant ces voies de transition. Tous trois ont cependant prouvé que si la volonté de réussir et que les acteurs sont capables d'ajouter de la flexibilité dans l'apprentissage qui sont les leurs, cela peut en effet transiter vers un autre modèle économique. Les moyens humains sont mobilisables, la faiblesse des moyens financiers disponibles pose la question du positionnement des prêteurs financiers, notamment des banques.

Le deuxième panel animé par **Estelle Cantillon** s'est penché sur le devenir d'initiatives déjà existantes depuis quelques années et qui poursuivent leur développement.

Restant sur l'interrogation financière du débat précédent, **Grégory Berthet**, animateur de Crédal, a ainsi mis en évidence que la transition devait et pouvait être menée aussi par des alternatives de crédit financier. **Caroline Lambin**, **Damien Verraver**, **Thomas Deville** et **Sébastien Yasse** ont amené le débat sur l'organisation de la gouvernance plus coopérative qui va souvent de pair avec ces initiatives de transition car elle promeut une responsabilisation accrue plus collective pour faire (sur)vivre l'activité. Elles permettent de partager des valeurs communes comme la production de biens utiles pour les consommateurs, la croissance qualitative plus que quantitative, l'innovation sociale et environnementale plus qu'économique.

Pierre Laconte et **Jean-Marie Postiaux** ont conclu que les clés vers des transitions plus immédiates et réussies nécessitent non seulement un encadrement macro européen plus souple et accessible mais également de l'action au niveau local et la collaboration à ce niveau de tous les acteurs disponibles pour diriger nos sociétés vers des objectifs tenant compte principalement des ressources sociales et environnementales.

JMP 6/6/2024